

# LA GESTION DE LA PAIE

## OBJECTIF DE LA FORMATION

La formation a pour objectif :

- Appréhender les règles de droit influençant la paie de l'entrée du salarié dans l'entreprise à la rupture du contrat de travail.
- Intégrer les spécificités des dispositions conventionnelles applicables dans la métallurgie
- Comprendre les règles de calcul des cotisations sociales, des temps de travail ou d'absences.
- Sécuriser la paie
- Etre l'interlocuteur du prestataire informatique de l'entreprise
- Etre l'interlocuteur de l'encadrement.

## PUBLIC CONCERNE

- Personnes en charge de la réalisation de la paie ou encadrant un service paie

## PREREQUIS

Aucun prérequis

## INTERVENANTS

Spécialiste de la Paie et Juristes confirmés en droit du travail

## METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Réalisation d'études de cas
- Mise à disposition de supports et outils opérationnels

## DATES DE LA FORMATION

J1 - Le contrat de travail	14.03.2019
J2 - Le temps de travail	09.04.2019
J3 - La Paie : généralités	16.05.2019
J4 - Les suspensions du contrat de travail	18.06.2019
J5 - Les cotisations sociales	19.09.2019
J6 - Les réductions et allègements de charges	17.10.2019
J7 - Les avantages en nature et frais professionnels	19.11.2019
J8 - La rupture du contrat de travail, incidences sur la paie	17.12.2019

## VALIDATION

A l'issue de la formation une attestation de formation est délivrée à chaque participant.

### Durée de la formation

8 jours (56 heures)

Le nombre de places est limité à 12 stagiaires

### Horaires de formation

9h00 – 12H00

13H30 - 17h30

### Calendrier

J1 14.03.2019 Mulhouse  
J2 09.04.2019 Mulhouse  
J3 16.05.2019 Eckbolsheim  
J4 18.06.2019 Eckbolsheim  
J5 19.09.2018 Mulhouse  
J6 17.10.2019 Eckbolsheim  
J7 19.11.2019 Mulhouse  
J8 17.12.2019 Eckbolsheim

### Lieux de formation

6 Rue Ettore Bugatti  
67201 Eckbolsheim

8 Rue de la Bourse  
68100 Mulhouse

### Coûts

2450 € HT / stagiaire  
Frais de repas 22€ en sus par jour

### Inscriptions

Tél : 03 88 26 64 08  
[michele.zeitler@uimm-alsace.fr](mailto:michele.zeitler@uimm-alsace.fr)



*Intervenants : Danièle LUDMANN et Gaëlle KELLER*

#### 1. Les contrats de travail « de droit commun » : CDI, CDD et CTT

- A. Les caractéristiques du contrat
  - La forme du contrat
  - La langue du contrat
- B. Les types et clauses de contrat
  - Les clauses obligatoires
  - Les clauses usuelles
  - Les clauses interdites
  - Le cas de la modification du contrat

#### 2. Les contrats de travail en alternance

- A. Le contrat d'apprentissage
- B. Le contrat de professionnalisation

*Intervenants Danièle LUDMANN et Sandrine MARTINEL-MURA*

#### 1. Le temps de travail

##### 1.1 – La notion de temps de travail

- 1.1.1 Le temps de travail effectif (définition, assimilation de certaines absences à du temps de travail effectif) ;
- 1.1.2 Les temps de déplacement, de restauration, d'habillage / de déshabillage, de douche ;
- 1.1.3 L'astreinte.

##### 1.2 - La durée du travail

- 1.2.1 La durée légale du travail ;
- 1.2.2 Les durées maximales de travail ;
- 1.2.3 Les temps de repos et de pause ;
- 1.2.4 Les dérogations au repos hebdomadaire ;
- 1.2.5 Les heures supplémentaires, le contingent annuel d'heures supplémentaires et la contrepartie obligatoire en repos.

#### 2. Les modalités de décompte du temps de travail

##### 2.2– L'aménagement collectif du temps de travail

- 2.2.1 Le décompte du temps de travail sur la semaine ;
- 2.2.2 Le décompte du temps de travail sur une période supérieure à la semaine ;
- 2.2.3 Le travail de nuit.

##### 2.3 - L'aménagement individuel du temps de travail

- 2.3.1 Le travail à temps partiel ;
- 2.3.2 Les conventions de forfaits en jours, en heures, sans référence horaire.

#### 3. La mensualisation

*Intervenants : Danièle LUDMANN et Barbara MARISON*

1. **Le salaire**
2. **Le bulletin de salaire : Sa constitution, son contenu**
3. **Les cotisations sociales**
  - Déterminer son effectif
  - Le plafond de la sécurité sociale : la méthode progressive
  - Comprendre et appliquer les méthodes
  - Les incidences des suspensions du contrat de travail
4. **La saisie arrêt sur salaire et cession de rémunération**

*Intervenants : Danièle LUDMANN et Laure MADEMBO*

1. **Les règles communes**
  - Production d'un justificatif
  - L'assiette de calcul du maintien de salaire
2. **Les suspensions assimilées à du temps de travail**
  - Les cas limitativement prévus
  - Le régime applicable
3. **Les suspensions payées comme du temps de travail**
  - Les cas limitativement prévus
  - Le régime juridique
4. **Les suspensions indemnisées**
  - La maladie
  - L'accident de travail ou la maladie professionnelle
5. **Le cas particulier des congés payés**
  - L'acquisition du droit à congés payés
  - La prise de congés payés
  - L'indemnisation des congés payés
6. **Le cas particulier du chômage partiel**
  - Le régime de base
  - L'APLD

**Intervenant : Danièle LUDMANN**

1. Les assiettes de calcul
2. Les plafonds
3. Les cotisations Urssaf
4. Les cotisations Assedic
5. Les cotisations de retraite complémentaire ARRCO / AGIRC
6. La CSG/CRDS
7. Les contributions assises sur les salaires
8. La retenue à la source (PAS)

**Intervenant : Danièle LUDMANN**

1. La réduction « Fillon »
2. L'exonération des cotisations sociales sur les heures supplémentaires
3. Les cadeaux et chèques divers
4. Les sommes allouées par des tiers
5. Les contributions patronales aux régimes de prévoyance et régimes supplémentaires de retraite
6. Les limites d'exonérations fiscales et sociales

**Intervenant : Danièle LUDMANN**

1. **Les avantages en nature**
  - Les avantages en nature traités en paie
  - Définition des avantages en nature
  - Prise en compte des avantages en nature en droit du travail
  - Principe d'évaluation des avantages en nature
  - Evaluation de l'AN repas
  - Evaluation de l'AN logement (Situations et cas particuliers)
  - Evaluation de l'AN véhicule
  - Evaluation de l'AN NTIC
  - Autres avantages non constitutifs d'avantages en nature
2. **Les frais professionnels**
  - Rappel des obligations à la charge des employeurs
  - Les modalités de prise en charge des frais professionnels
  - Critères distinctifs des frais professionnels
  - Modes de dédommagement et évaluation des frais professionnels
  - Examen des différents types de frais
3. **L'accord du 26 février 1976 sur les conditions de déplacement**

***Intervenants : Danièle LUDMANN et Barbara MARISON***

- 1. Les modes de rupture du contrat de travail les plus fréquents, leurs indemnités et le régime social et fiscal**
- 2. Le préavis**
- 3. Les formalités liées à la rupture du contrat de travail**
  - 3.1. Les documents liés à la rupture du contrat (certificat de travail, attestation Pôle Emploi, reçu pour solde de tout compte)
  - 3.2. La portabilité de la prévoyance
  - 3.3. La fiche de prévention des expositions
  - 3.4. Autres formalités
- 4. Transaction**
- 5. La gestion des sommes dues postérieurement à la rupture du contrat**